

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 23 juin 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 29 juin 2023

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF SAVOIR ROULER À VÉLO AUPRÈS DES ÉCOLES DE L'AGGLOMÉRATION

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Eric BRINEAU, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Yvonne VACKER, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Clément COHEN, Claude BOISSON à Jean-Pierre DIGET, Yamina BOUDAHMANI à Stéphanie ANTIGNY, Olivier D'ARAUJO à François BONNET, Emmanuel EXPOSITO à Jérôme BALOGE, Noélie FERREIRA à Yvonne VACKER, Gérard LABORDERIE à Romain DUPEYROU, Gérard LEFEVRE à Jeanine BARBOTIN, Bastien MARCHIVE à Valérie VOLLAND, Rose-Marie NIETO à Thibault HEBRARD, Corinne RIVET BONNEAU à Sonia LUSSIEZ, Nicolas ROBIN à François GUYON, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Méлина TACHE à Ségolène BARDET, Philippe TERRASSIN à Dominique SIX, Séverine VACHON à Alain LECOINTE, Nicolas VIDEAU à Anne-Lydie LARRIBAU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Eric BRINEAU, Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Christophe GUINOT, Alain LIAIGRE, Marcel MOINARD.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU JEUDI 29 JUIN 2023

TRANSPORTS ET MOBILITE - DEPLOIEMENT DU DISPOSITIF SAVOIR ROULER A VELO AUPRES DES ECOLES DE L'AGGLOMERATION

Madame **Anne-Sophie GUICHET**, Déléguée du Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Lancé en 2019 par l'Etat et piloté par le ministère chargé des Sports en lien avec les territoires dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives initié par le Gouvernement, le Savoir Rouler A Vélo (SRAV) est **un programme d'apprentissage pour que les enfants découvrent, expérimentent et apprennent à utiliser le vélo dans leurs déplacements quotidiens.**

L'objectif du SRAV est de permettre aux enfants d'acquérir, avant leur entrée au collège, les bons réflexes pour circuler en autonomie et en sécurité, tout en les sensibilisant aux enjeux de développement durable et de mobilité active.

Le programme SRAV est décliné en **3 blocs d'apprentissage** nécessitant plusieurs heures d'interventions (10h minimum) :

- 1-Savoir pédaler (maîtriser les fondamentaux du vélo : pédaler, tourner, freiner) ;
- 2-Savoir circuler (découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé) ;
- 3-Savoir rouler à vélo (circuler en autonomie sur la voie publique).

Une attestation est délivrée par l'intervenant à chaque enfant ayant suivi les 3 blocs.

Suite à la sollicitation du collectif départemental SAVOIR ROULER A VELO 79 piloté par la Préfecture des Deux-Sèvres (composé notamment du conseiller sport au service départemental jeunesse et sport, des conseillers pédagogiques départementaux EPS à la direction des services départementaux de l'éducation nationale, de l'USEP79 en tant que coordonnateur, de la Prévention routière, de l'association Prévention MAIF, de clubs sportifs ou d'associations autour de la pratique du vélo et de plusieurs EPCI des Deux-Sèvres), **il est proposé de déployer le dispositif sur le territoire de l'agglomération avec l'objectif ambitieux de permettre dès la rentrée 2023-2024 à toute une classe d'âge (élèves de CM2) du territoire d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité.**

Cet engagement permettrait à la Communauté d'Agglomération du Niortais de répondre aux enjeux de sa politique de mobilité durable et d'initier une véritable culture territoriale autour du vélo.

L'USEP79, coordonnateur du collectif SRAV79 en lien avec l'Education Nationale a fait la proposition d'accompagnement suivante :

- Identification de 4 profils de classes avec des besoins différents (selon l'engagement de l'enseignant qui lui-même est incité à déployer le dispositif du SRAV auprès de ses élèves, enjeu majeur pour l'éducation nationale identifié à plusieurs titres tels que la santé, les déplacements aux activités...)

- Proposition pour chaque profil d'école de déployer un programme en adéquation avec les besoins, et ce dans le cadre d'une intervention globale associant plusieurs approches (les matières scolaires sont par exemple également une porte d'entrée du dispositif) ;
- Programmation proposée allant de 6h à 24h, pour un coût de 450 € à 1 800 € par classe ;
- Ambition de cibler l'ensemble des écoles du territoire : 75 classes au total (dont 43 CM1-CM2 et 32 CM2), soit plus de 1 800 élèves initiés à la pratique vélo.

Le coût d'intervention maximal serait de 90 450 € pour l'année 2023-2024, incluant les interventions en milieu scolaire, la préparation, l'achat de matériel et les déplacements.

Le **dispositif Génération Vélo** (programme de financement éligible aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE) destiné à soutenir le déploiement du Savoir Rouler à Vélo) **s'engage à financer 50 % du montant total, soit un coût de 45 225 € pour l'Agglomération pour une classe d'âge complète d'enfants.**

Avec 1 825 élèves identifiés, cela représenterait un investissement de 48 € / enfant (soit 24 € restant à la charge de l'agglomération / enfant).

A noter qu'il s'agit bien d'un montant maximum à investir par l'agglomération, car le chiffrage tient compte d'une implication dans le dispositif de toutes les écoles dès cette première année et que pour information, les élèves de CM1 (appartenant à un double niveau de CM1-CM2) n'auront dès lors plus la nécessité d'être formés l'année suivante ce qui limitera les coûts d'environ 40% d'une année à l'autre. En outre, au fil des ans, les enseignants gagneront en compétence et seront davantage autonomes pour dispenser l'ensemble ou du moins en partie les contenus du dispositif ce qui limitera le nombre d'interventions extérieures et donc le coût pour l'agglomération.

Il est proposé de solliciter les communes du territoire pour aider au déploiement du dispositif, en particulier l'aide au passage du bloc 3 qui nécessite d'organiser une sortie sur la voie publique.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le principe de déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo auprès de l'ensemble des écoles de l'agglomération en partenariat avec le Collectif SRAV79,
- Signe le contrat d'objectifs et de moyens proposé par la Préfecture, la Charte du collectif SRAV79, et de solliciter le financement de Génération Vélo,
- Inscrit au budget supplémentaire 2023 la somme de 30 000 € en dépenses et 15 000 € en recettes correspondant au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2023-2024 (donc à 1/3 du montant maximum estimé du dispositif),
- Autorise le Président, ou la Déléguée du Président, à signer tous les documents nécessaires.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Anne-Sophie GUICHET

Secrétaire de séance

Déléguée du Président